

---

## Si vous êtes amené à changer de véhicule, que devient votre Bonus Malus ?

Si vous êtes amené à changer de véhicule, que devient votre Bonus Malus ? Dans la mesure où les conducteurs initialement inscrits dans le contrat ne changent pas, alors votre bonus (ou votre Malus) sera transféré sur votre nouveau contrat d'assurance.